

# Les emplois à temps partiel

Un bulletin d'informations pour les employés à temps partiel et de session des collèges communautaires de l'Ontario et de leurs amis

## Les Libéraux résistent aux modifications proposées au projet de loi 90

*Aucun changement important quant aux vices de forme sérieux du projet de loi 90 à mesure que les députés libéraux votent contre les modifications essentielles du SEFPO*

D'abord les bonnes nouvelles : un projet de loi qui reconnaîtra les droits à la négociation collective des travailleurs à temps partiel et de session (période limitée) passera en troisième lecture à l'Assemblée législative et pourrait être adopté comme texte de loi cet automne.

Ensuite les mauvaises nouvelles : tel que rédigé, le projet de loi 90 [qui modifie la *Loi sur la négociation collective dans les collèges (LNCC)*] – ne comporte aucune disposition pour un vote dès le début de son application afin que le personnel à temps partiel et de session des collèges puisse choisir rapidement le SEFPO comme agent négociateur.

Autres mauvaises nouvelles : le projet de loi 90 est discriminatoire. Il dénierait à tous les travailleurs des collèges – à plein temps et à temps partiel – de

nombreux droits et de nombreuses mesures de protection dont bénéficient actuellement la plupart des travailleurs de l'Ontario aux termes de la *Loi sur les relations de travail de l'Ontario*.

Et encore des mauvaises nouvelles : le projet de loi 90 élimine les dispositions de la *Loi sur la négociation collective dans les collèges* dont le seul but était de protéger les étudiants des collèges et la qualité de l'éducation qu'ils reçoivent.

À Queen's Park hier, les membres du Comité permanent des affaires gouvernementales ont passé deux heures à débattre des changements à apporter au projet de loi 90. En fin de comptes, les députés ont laissé le projet de loi pratiquement inchangé.

« Nous avons obtenu le droit à la négociation collective, mais ils ont rendu l'exercice de ce droit de notre part aussi difficile que possible, » a affirmé Roger Couvrette, président de l'Organisation des employés à temps partiel et de session des collèges d'arts appliqués et de technologie (OPSECAAT). « Il nous reste encore beaucoup de travail à faire avant de pouvoir être syndiqués et de commencer les négociations collectives. »



LA JUSTICE POUR LES TRAVAILLEURS DES COLLÈGES

Suite à la page 2

Couvrette était présent à la réunion du comité, accompagné de Candy Lindsay, vice-présidente de l'OPSECAAT.

Pour avoir force de loi, le projet de loi 90 doit encore subir la troisième lecture devant l'Assemblée législative et ensuite recevoir la sanction royale. L'échéancier de ces deux étapes n'est pas encore connu.

Warren (Smokey) Thomas, président du SEFPO, a exprimé sa déception envers les membres du groupe parlementaire du gouvernement, qui ont voté *en bloc* contre chaque modification avancée par le syndicat sauf deux questions cosmétiques mineures.

« Depuis que le projet de loi 90 a été présenté en chambre, les membres du gouvernement McGuinty ont indiqué qu'ils étaient ouverts à effectuer des changements pour l'améliorer, » a-t-il déclaré. « En y réfléchissant bien, je ne crois pas du tout que ces déclarations aient été vraiment sincères. »

« Il est clair pour moi que l'approche du gouvernement à l'égard de ce projet de loi n'a rien à voir avec rendre justice aux travailleurs et rien à voir avec la qualité de l'éducation. Pour eux, il s'agit de contenir les coûts le plus bas possible et contenter les présidents de collèges qui ont d'excellents contacts auprès du gouvernement, » a-t-il ajouté.

En attendant, les demandes d'accréditation du SEFPO sont devant la Commission des relations de travail de l'Ontario. Il n'est pas clair à quel point l'adoption du projet de loi 90 affecterait ces demandes.

Devant le Comité permanent des affaires gouvernementales, les motions du SEFPO pour modifier le projet de loi 90 ont été présentées par Cheri DiNovo, qui avait remplacé son collègue du Nouveau Parti Démocratique, Rosario Marchese. Marchese a été l'un des piliers soutenant la campagne du SEFPO dès le début.

Les députés conservateurs présents étaient : Jim Wilson et Bob Bailey (remplaçant Joyce Savoline). Les députés libéraux présents étaient : Reza Moridi, Carol Mitchell, Mike Colle, Amrit Mangat et David Zimmer, (ces trois derniers remplaçant Jim Brownell, Kuldip Kular, Bill Mauro et David Oraziotti, qui étaient tous absents).

La session de ce comité était présidée par Linda Jeffrey, députée libérale de Brampton.

Pour de plus amples renseignements à propos du projet de loi 90, veuillez consulter les numéros précédents du bulletin *Les emplois à temps partiel* publiés au site Web [www.collegeworkers.org](http://www.collegeworkers.org).

---

**Pour consulter tous les détails sur la campagne du SEFPO visant à obtenir les droits syndicaux pour les travailleurs à temps partiel et de session dans les collèges communautaires de l'Ontario, il suffit de passer au site Web ou d'appeler la ligne directe : [www.collegeworkers.org](http://www.collegeworkers.org) ou 1-866-811-7274.**

*Distribution autorisée par Roger Couvrette, président de l'Organisation des employés à temps partiel et de session des collèges d'arts appliqués et de technologie (OPSECAAT), et par Warren (Smokey) Thomas, président du Syndicat de la fonction publique de l'Ontario (SEFPO).*

